MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°PI 008-MEF-CAB-CGMP-SP 2023

« Recrutement d'un cabinet international sur l'analyse du modèle économique sur l'authentification et la traçabilité de certains produits de grande consommation à l'importation et à l'exportation

1- La République du Congo fait actuellement face à de multiples problèmes dans la conduite de son action dans divers domaines ayant pour finalité la satisfaction des besoins des populations. Dans le souci d'y remédier, le Gouvernement est en quête de solutions innovantes devant lui permettre d'atteindre cet objectif.

C'est dans ce contexte qu'il a pris attache avec la société Authentix, dont l'action a un impact sur plusieurs secteurs d'activités, notamment sur l'environnement, le commerce, l'industrie et les finances. En effet, la société Authentix permet aux propriétaires des marques et aux gouvernements de lutter contre les contrefaçons afin, respectivement, de protéger leurs marques ainsi que leurs valeurs, l'environnement, la santé des populations, les activités commerciales légales et loyales et les revenus de l'Etat.

Pour son intervention au Congo, elle propose au Gouvernement un modèle économique présentant quelques spécificités dont l'analyse requiert une certaine expertise.

En conséquence, le présent appel à manifestation d'intérêt vise à sélectionner un cabinet outillé en la matière afin d'aider le gouvernement à comprendre:

- le business modèle, en mettant l'accent sur le rapport coût/bénéfice ;

- les modalités de rémunération des parties, en veillant à ce que l'intervention de la société Authentix n'ait d'impact ni sur la taxe, ni sur les prix à la consommation ;

- la revue de la structure des prix des produits pétroliers.

2-L'objectif général de cette mission consiste à accompagner le Gouvernement de la République dans l'analyse du modèle économique présenté par la société Authentix sur l'authentification et la traçabilité de certains produits de grande consommation à l'importation et à l'exportation.

3-Le délai d'exécution des prestations du cabinet est de 30 jours à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrage des prestations. Cette durée peut varier en fonction de la qualité des résultats.

4- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets pour établir une liste restreinte des cabinets auxquels la demande de proposition sera adressée en vue de la consultation relative à la mission.

5-Le ministère de l'économie et des finances invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent justifier d'une expérience internationale d'au moins cinq (05) ans en matière d'audit comptable, organisationnel et/ou de gestion, faire profession habituelle de révision des comptes et avoir une expérience confirmée en audit des banques.

Les cabinets doivent fournir des références concernant l'exécution des contrats analogues et les références de clients bénéficiaires des prestations décrites. Il s'agira d'un cabinet de réputation internationale et ayant accès à un réseau mondial d'experts sectoriels et techniques.

6-Tout candidat intéressé par le présent avis peut se rapprocher de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'économie et des finances, direction de la solde, porte n°1, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 16h, BP 2083, Brazzaville, République du Congo, E-mail : cgmp@finances.gouv.cg.

7-Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en quatre (4) exemplaires dont un (1) original à l'adresse ci-dessus, au plus **tard le 22 mai 2023 à 11 heures** précises et porter la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet international sur l'analyse du modèle économique sur l'authentification et la traçabilité de certains produits de grande consommation à l'importation et à l'exportation »

8-Une liste restreinte des cabinets retenus sera établie, à l'issue de l'AMI. La procédure de sélection se fera, par la suite selon la méthode et « les règles et procédures pour l'utilisation des services des consultants » de la République du Congo prévues par le Code des marchés publics.

Fait à Brazzaville, le 02 MAI 2023

La Personne Responsable des marchés publics

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
République du Congo
Le Ministre

Jean-Baptiste ONDAYE